



## Le Président directeur général

## **Décision n°2025/ 38 /PDG**Portant délégation de signature

Le président-directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu le décret du 27 novembre 2024 portant désignation du président-directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu la décision 2024/64/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

## Décide

<u>Article 1<sup>er</sup></u> : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction du Numérique et des Systèmes d'Information**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
François RABOISSON	Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information	Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement :  * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT  * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement  * Certifier le service fait
Jean-François BIGAS	Directeur adjoint - sous-direction des Produits	
Fabrice LABOULANDINE	Directeur adjoint - sous-direction des Chapitres	
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint - sous-direction de la Gouvernance	
Laurent CÉLERIER	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Produits	En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :  - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement :  * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT  * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au
David DALLOT	Directeur de projet - Responsable du Laboratoire Numérique	
Philippe GARAPON	Directeur du Programme ADNUM	
Ghislain LAPORTE	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Chapitres	travers d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
François RABOISSON	Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information	- Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer les décisions de nomination dans le cadre d'une prise de poste validée par la DRH
Jean-François BIGAS	Directeur adjoint - sous-direction des Produits	- Signer les congés annuels, les autorisations d'absence - Signer les modalités de temps de travail hebdomadaire - Signer les demandes de formation - Signer les décisions annuelles attributives de jours de télétravail (fixe ou flottant) et le cas échéant, les décisions modificatives - Valider les demandes de jours de télétravail flottant dans le SIRH
Fabrice LABOULANDINE	Directeur adjoint - sous-direction des Chapitres	- Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2) - Signer les propositions de promotion et d'avancement - Signer les notifications de primes et les notifications de groupe RIFSEEP et PFR
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint - sous-direction de la Gouvernance	<ul> <li>Signer les déclarations d'accident du travail, de service et de trajet en tant qu'autorité hiérarchique</li> <li>Signer les ordres de mission</li> <li>Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire.</li> </ul>
Laurent CÉLERIER	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Produits	Pour leur mission ou service respectif: - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Valider les demandes de jours de télétravail flottant dans le SIRH - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2) - Signer les ordres de mission
David DALLOT	Directeur de projet - Responsable du Laboratoire Numérique	
Philippe GARAPON	Directeur du Programme ADNUM	En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :
Ghislain LAPORTE	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Chapitres	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Michel ARMENOULT	Chef de projet	
Bruno AUGIER	Chef de projet	
Guillaume BESSE	Chargé de suivi de projets informatiques	
Stéphane COLIN	Chef de service Architecture & Data	
David COTTIN	Chef de service Infrastructure & Cloud	Pour leur service ou pour leur pôle : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Valider les demandes de jours de télétravail flottant dans le SIRH
Martial COUTY	Chef de projet	
François DELLUC	Chef de projet	
Patrice DUVIEL	Chef du service Exploitation & DevOps	
Didier GAUTIER	Chef de service Informatique Collaborative et Relations DR	
Willy GORCE	Chef de service formation professionnelle, insertion, RDR	- Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2)
Séverine GUYOT	Cheffe de service Emploi, Santé, Environnement	
Hervé HILAIRE	Chef de service Support, Paiement	
Aurélien NANOT	Chef de service Cybersécurité, Conformité et Réseaux	
Gino NARAIN	Chef de projet	
Sébastien PIERROT	Ingenieur DevOps	
Frédéric SERAPHINE	Chef de projet	
Roger TAGNE	Chef de service Gouvernance & IR	

<u>Article 3</u>: La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet. Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, le 21 mars 2025

Le Président Directeur Général

Sylvain MAESTRACCI

M. Le président-directeur général (original)

## Copies:

- M. François RABOISSON
- M. Jean-François BIGAS
- M. Fabrice LABOULANDINE
- M. Hervé MATUCHET
- M. Laurent CELERIER
- M. David DALLOT
- M. Philippe GARAPON
- M. Ghislain LAPORTE
- M. Michel ARMENOULT
- M. Bruno AUGIER
- M. Guillaume BESSE
- M. Stéphane COLIN
- M. David COTTIN
- M. Martial COUTY
- M. François DELLUC
- M. Patrice DUVIEL
- M. Didier GAUTIER
- M. Willy GORCE
- Mme Séverine GUYOT
- M. Hervé HILAIRE
- M. Aurélien NANOT
- M. Gino NARAIN
- M. Sébastien PIERROT
- M. Frédéric SERAPHINE
- M. Roger TAGNE
- M. l'Agent Comptable

DRH

**DFJL**